



PREFECTURE DU LOIRET

**Direction des Collectivités Locales et de l'Aménagement**  
Bureau des Relations avec les Collectivités

# **L'intercommunalité dans le Loiret**

**\*\*\*\*\***

## **Bilan 2009**

## I Etat des lieux de la coopération intercommunale dans le Loiret au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Au 31 décembre 2009, le Département du Loiret compte 248 établissements publics de coopération ainsi répartis:

### → 24 E.P.C.I. à fiscalité propre :

- 22 communautés de communes (dont 2 issues de la transformation de districts)
- 2 communautés d'agglomération (dont 1 issue de la transformation d'un district et 1 issue de la transformation d'une communauté de communes)

### → 9 SIVOM

### → 182 S.I.V.U. et 33 syndicats mixtes :

- 70 SIVU et 1 syndicat mixte fermé ayant une compétence en matière scolaire ou de ramassage scolaire
- 7 syndicats mixtes fermés et 2 syndicats mixtes ouverts ayant compétence en matière de gestion des déchets
- 67 SIVU et 2 syndicats mixtes compétents en matière d'eau potable et d'assainissement
- 18 SIVU et 7 syndicats mixtes compétents en matière d'hydraulique
- 5 syndicats mixtes fermés et 1 syndicat mixte ouvert gérant un contrat de Pays.
- 27 SIVU et 8 syndicats mixtes divers dont:
  - 16 pour la gestion d'équipements publics (bibliothèques et médiathèques [2], cimetières et chambres funéraires [2], gymnases et installations sportives [2], équipements nautiques [1], salle polyvalente [1], crèche familiale [1], centres de secours [4], espace public numérique [1], structure multi-accueil [1]), crèche [1])
  - 10 spécialisés dans le développement des activités économiques : 3 pour les aérodromes (dont 2 mixtes ouverts), 4 pour l'aménagement de zones d'activités (dont 1 mixte fermé et 1 mixte ouvert), 2 pour l'aménagement rural ou de cantons (dont 1 mixte fermé), 1 pour le développement des "métiers d'art",
  - 2 en charge de domaines ayant trait à l'urbanisme (révision de P.O.S. ou de schémas directeurs), dont 1 mixte ouvert,
  - 1 pour la distribution d'électricité
  - 1 pour le développement des loisirs et des services

- 1 pour la gestion d'un centre d'apprentis intercommunal (CFA EST LOIRET)

- 1 pour la mise en commun de matériels communaux

- 1 pour la gestion d'un contrat de ville à Pithiviers

- 1 pour la gestion du Parc Floral d'Orléans (mixte ouvert)

- 1 syndicat mixte interrégional "Mission Val de Loire" (mixte ouvert)

- 28 syndicats interdépartementaux dont 8 ayant leur siège dans le Loir-et-Cher, 4 dans le Cher, 4 en Seine-et-Marne, 1 dans l'Essonne, 1 dans la Nièvre et 1 dans l'Isère. Parmi les 9 syndicats interdépartementaux ayant leur siège dans le Loiret, figurent 3 syndicats mixtes fermés gérant les déchets ménagers et 1 syndicat mixte ouvert pour la gestion d'une zone interdépartementale.

- parmi les 33 syndicats mixtes : 21 syndicats mixtes fermés relevant de l'article L. 5711-1 du C.G.C.T., auxquels s'appliquent les règles communes à tous les E.P.C.I. et 12 syndicats mixtes ouverts relevant exclusivement des articles L. 5721-1 et suivants du C.G.C.T.

## **II - Modifications statutaires intervenues en 2009 :**

### A) Résumé des développements de l'intercommunalité en 2009.

Deux créations d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sont intervenues en 2009. Il s'agit de la Communauté de Communes de Château-Renard regroupant toutes les communes du Canton et la Communauté de Communes « le Cœur du Pithiverais » regroupant les communes de Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil et Dadonville. Le Loiret compte désormais 24 EPCI à FP (22 Communautés de Communes et deux Communautés d'Agglomération).

Une autre Communauté de Communes a élargi son périmètre. Il s'agit de la Communauté de Communes des Loges par l'adhésion de la commune de Châteauneuf-sur-Loire.

A la suite de créations de Communautés de Communes et d'extension de périmètres en 2009, huit représentations substitutions ont eu lieu et deux périmètres d'EPCI ont été étendus par l'adjonction de communes.

S'agissant de l'extension des compétences, huit ont été réalisées dans les EPCI à fiscalité propre et une dans les syndicats divers.

Vingt modifications statutaires diverses ont été opérées (6 pour les EPCI à FP et 14 pour les autres EPCI) et trois réductions de périmètre ont été effectuées.

Enfin, six syndicats intercommunaux ont été dissous dont quatre à la suite de création de communautés de communes. Ces dissolutions concernent le Syndicat Intercommunal pour la gestion de la bibliothèque médiathèque de Beaugency, le Syndicat intercommunal pour la gestion du relais d'assistantes maternelles de la Ronde des Lutins, le Syndicat Intercommunal à vocation unique pour la gestion de l'épicerie sociale, le SIVOM du Canton de Château-Renard, le Syndicat mixte du Bassin de l'Essonne Moyenne (à la suite de son adhésion au SIARCE -

syndicat inter départemental ) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Rural de Courtenay, Ferrières et Corbeilles.

B) Liste des modifications statutaires intervenues en 2009.

1° E.P.C.I. à fiscalité propre.

- **Communauté de Communes Giennes**, ajout de compétence -construction entretien et maintenance des crèches- (arrêté préfectoral du 23 avril 2009),
- **Communauté de Communes de Val Sol**, ajout de la compétence RAM (arrêté préfectoral du 19 mai 2009),
- **Communauté de Communes de La Forêt**, transfert du siège social (arrêté préfectoral du 19 mai 2009),
- **Communauté de Communes du Malesherbois**, ajout de la compétence « mise en place d'un point information jeunesse (arrêté préfectoral du 9 juillet 2009),
- **Communauté de Communes de Beauce et du Gâtinais**, modifications de la voirie et ajout de compétences (arrêté préfectoral du 3 août 2009),
- **Communauté de Communes de Val d'Or et Forêt**, transfert du siège social (arrêté préfectoral du 16 octobre 2009),
- **Communauté de Communes des Quatre Vallées**, ajout de compétence « Scot » (arrêté préfectoral du 28 octobre 2009),
- **Communauté de Communes du Canton de Chatillon sur Loire**, ajout de compétence « Scot » (arrêté préfectoral du 28 octobre 2009),
- **Communauté de Communes du Canton de Puiseaux**, changement de nom et de logo (arrêté préfectoral du 29 octobre 2009),
- **Communauté de Communes du Chatillon-Coligny**, modifications des statuts (arrêté préfectoral du 5 novembre 2009),
- **Communauté de Communes de la Plaine Nord du Loiret**, modifications des statuts (arrêté préfectoral du 4 décembre 2009),
- **Communauté de Communes du Bellegardois**, ajout de la compétence « entretien des installations d'assainissement non collectif » (arrêté préfectoral du 9 décembre 2009),
- **Communauté de Communes du Plateau Beauceron**, ajout de la compétence « mise en place et animation d'un relais d'assistantes maternelles », (arrêté préfectoral du 10 décembre 2009),
- **Communauté de Communes des Loges**, adhésion de la commune de Châteauneuf-Loire et modification des statuts (arrêté préfectoral du 15 décembre 2009).

2° Syndicats de gestion des déchets ménagers.

- **SMICTOM de la région de Beaugency**, représentation substitution de la CCCB à ses communes membres au sein du SMICTOM (arrêté interdépartemental du 11 février 2009),
- **Syndicat Mixte « Beauce Gâtinais Valorisation**, modifications des statuts (arrêté interdépartemental du 6 août 2009),
- **SMICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire**, représentation substitution de la Communauté de Communes des Loges à sa commune membre (Châteauneuf-sur-Loire) au sein du SMICTOM (arrêté préfectoral du 30 décembre 2009).

3° Syndicats d'eau et assainissement.

- **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Vrigny et de Courcy aux Loges** modification des statuts (arrêté préfectoral du 29 janvier 2009),
- **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de la région de Montcresson**, changement de siège social et création de deux postes de délégués suppléants (arrêté préfectoral du 19 mai 2009),
- **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de La Bussière et Adon**, représentation des communes (arrêté du 22 juin 2009),
- **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Boiscommun**, représentation des communes (arrêté du 25 juin 2009).

4° Syndicats de rivières.

- **SICALA du Loiret**, représentation substitution de la Communauté de Communes du canton de Beaugency à ses communes membres (Baule, Beaugency, Lailly en val et Tavers) au sein du SICALA (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009),
- **Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin du Solin**, transfert du siège social (arrêté préfectoral du 26 janvier 2009),
- **Syndicat Intercommunal d'aménagement du bassin du Puiseaux et du Vernisson**, modification de la représentation des communes (arrêté préfectoral du 11 février 2009),
- **Syndicat intercommunal à vocation unique de la vallée moyenne de la Loire**, modifications des statuts (arrêté préfectoral du 8 avril 2009).

5° Syndicats scolaires ou de transports scolaires.

- **Syndicat intercommunal pour la gestion du C.I.F.A.M.E.**, modifications statutaires dont changement de dénomination CFA EST LOIRET, (arrêté préfectoral du 8 avril 2009),
- **Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de La Bussière/Adon**, représentation des communes (arrêté du 22 juin 2009),
- **Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de Boiscommun/Chemault/Montbarrois/Montliard**, représentation des communes (arrêté du 25 juin 2009),

- **Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de la Selle-sur-le-Bied**, adhésion de la commune de Thorailles et modification de la représentation des communes (arrêté du 28 août 2009),
- **Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de Chuelles, la Selle en Hermois, St Firmin des Bois et Thorailles**, retrait de la commune de Thorailles (arrêté du 28 août 2009).

6° Autres syndicats.

- **Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce**, représentation substitution de la Communauté de Communes du canton de Beaugency à ses communes membres au sein du Syndicat du Pays Loire Beauce (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009),
- **Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud**, représentation substitution de la Communauté de Communes du canton de Beaugency à sa commune membres (Lailly-en-val pour toutes les compétences hors contrat de pays) au sein du Syndicat du Pays Sologne Val Sud (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009),
- **SIVOM de la région de Meung-sur-Loire Beaugency**, représentation substitution de la Communauté de Communes du canton de Beaugency à ses communes membres (Baule et Beaugency) au sein du SIVOM (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009),
- **SIVOM de Grenneville en Beauce/Châtillon le Roi/Guignonville/Jouy en Pithiverais**, modification de la représentation des communes (arrêté préfectoral du 12 février 2009),
- **Syndicat intercommunal pour l'élaboration du plan d'occupation des sols de Griselles, Le Bignon, Mirabeau Chevannes et Chevry sous le Bigon**, modifications des statuts (arrêté préfectoral du 25 février 2009),
- **Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud**, retrait de la commune de Coullons du syndicat mixte du Pays Sologne Val Sud (arrêté préfectoral du 19 mai 2009),
- **Syndicat intercommunal du cimetière d'Amilly/Montargis**, refonte des statuts (arrêté préfectoral du 22 juin 2009),
- **SIVOM du Canton de Courtenay**, ajout de la compétence SCOT (arrêté préfectoral du 12 octobre 2009),
- **SIVU de la bibliothèque médiathèque de Patay**, changement d'appellation (arrêté préfectoral du 10 décembre 2009),
- **Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud**, retrait de la commune de Lailly-en-Val et de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency du sein du Syndicat du Pays Sologne Val Sud (arrêté préfectoral du 29 décembre 2009),
- **Syndicat Mixte pour le développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire**, représentation substitution de la Communauté de Communes des Loges à sa commune membre (Châteauneuf-sur-Loire) au sein du Syndicat pour le développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire (arrêté préfectoral du 30 décembre 2009),
- **Syndicat Intercommunal de la Zone d'activité d'Epieds en Beauce**, ajout de la compétence « construction et gestion d'un centre de 1<sup>er</sup> secours » (arrêté préfectoral du 31 décembre 2009).

7° Syndicats inter départementaux ayant leur siège hors Loiret :

- **Syndicat Intercommunal du collège Jean Rostand de Lamotte-Beuvron**, modification de la composition et de la nature juridique du syndicat intercommunal du collège Jean Rostand, arrêté inter départemental du 24 avril 2009),
- **Syndicat de la Sologne**, modification des statuts et nouvelle appellation « *Syndicat de l'Etang du Puits et du Canal de la Sauldre* », arrêté interdépartemental du 20 mai 2009,
- **Syndicat Intercommunal du bassin du Cosson**, adhésion au syndicat du Bassin du Beuvron et modifications des statuts, arrêté inter départemental du 23 juillet 2009),
- **Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable du Val de Loire et Pays Fort**, changement de siège social (arrêté inter départemental du 17 septembre 2009).

C) Liste des créations de nouvelles structures intercommunales en 2009.

- **Délimitation du périmètre d'une communauté de Communes « le Cœur du Pithiverais »** (arrêté préfectoral du 01/09/2009),
- **Délimitation du périmètre d'une communauté de communes de Château-Renard** (arrêté préfectoral du 01/09/2009),
- **Création de la communauté de communes « le Cœur du Pithiverais »** (arrêté préfectoral du 01/12/2009),
- **Création de la communauté de communes de Château-Renard** (arrêté préfectoral du 01/12/2009).

D) Liste des dissolutions de structures intercommunales en 2009.

- **Syndicat intercommunal pour la gestion de la bibliothèque médiathèque** (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009)
- **Syndicat intercommunal pour la gestion du relais d'assistantes maternelles de la Ronde des lutins** (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009)
- **S.I.V.U. pour la gestion de l'épicerie sociale** (arrêté préfectoral du 20 janvier 2009)
- **Syndicat mixte du Bassin de l'Essonne Moyenne** (par adhésion du syndicat au SIARCE arrêté interdépartemental)
- **Syndicat intercommunal d'aménagement rural de Courtenay, Ferrières et Corbeilles** (arrêté préfectoral du 4 juin 2009)
- **SIVOM du canton de Château-Renard** à la suite de la création de la CC de Château-Renard par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

**III - Réflexions engagées ou poursuivies en 2009.**

- schéma départemental de coopération intercommunale

#### **IV – Principales orientations de l'intercommunalité pour 2010.**

- Extension de périmètre de la Communauté de Communes de La Forêt à Trainou.
- suivi de la définition de l'intérêt communautaire pour les nouvelles structures.
- suivi du schéma d'orientation mis en place en 2006.
- poursuite de la refonte des syndicats scolaires et des syndicats d'eaux et assainissement.
- cartographie complète de l'intercommunalité dans le Loiret avec mise à jour en temps réel.
- Mise à jour du site internet de la Préfecture du Loiret consacré à l'intercommunalité et du site Banatic.
- résorption des communes isolées au sein des Communautés de Communes.
- conséquences du rapport Balladur et des projets de lois en cours sur la réforme des collectivités territoriales

#### **V – Commission départementale de coopération intercommunale.**

- C.D.C.I. du 30 mars 2009 : mise en place de la CDCI,
- C.D.C.I. du 9 octobre 2009 : rationalisation de la carte intercommunale